

**Annexe 2 - Grille d'évaluation des psychologues de l'éducation nationale stagiaires
spécialité éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle (EDO)**

Précisions relatives à l'utilisation de la grille d'évaluation

L'usage du titre professionnel de psychologue est réglementé par la loi n° 85-772 du 25 juillet 1985 modifiée.

Les psychologues de l'éducation nationale (PsyEN) stagiaires inscrivent leur action dans ce cadre, puisque leur nomination est subordonnée à la possession de l'un des diplômes requis pour faire usage de ce titre. Pour cette raison, cette grille d'évaluation n'a pas vocation à évaluer leurs compétences se référant à leur formation universitaire de psychologue. Elle est destinée à apprécier leurs capacités à les mobiliser dans le cadre de ce qui est attendu de leur part au sein du système éducatif.

Elle s'appuie de ce fait sur le référentiel de connaissances et de compétences professionnelles défini par l'arrêté du 26 avril 2017 relatif au référentiel de connaissances et de compétences des psychologues de l'éducation nationale.

Cette grille est impérativement utilisée par le directeur de centre d'information et d'orientation pour établir son avis sur la titularisation du psychologue de l'éducation nationale stagiaire issu de la spécialité EDO qui effectue son stage en CIO ou en EPLE (article 6 de l'arrêté du 23 août 2017 fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation des psychologues de l'éducation nationale stagiaires).

La grille présente dans sa partie grisée les compétences professionnelles du référentiel précité, ainsi que leur déclinaison sous la forme d'items caractérisant les compétences attendues à l'issue de l'année de stage. Si le référentiel de compétences évoque la notion de progressivité dans l'acquisition des compétences, les items identifient plus particulièrement les savoirs théoriques et pratiques à acquérir durant l'année de stage.

L'ensemble des items a vocation à être renseigné. En tout état de cause, chaque item qui fait l'objet d'une évaluation est renseigné par une croix dans l'une des deux colonnes et est assorti de commentaires en particulier lorsque la compétence est insuffisamment acquise.

En cas d'avis défavorable, une attention particulière doit être portée à la rédaction de l'avis motivé en insistant sur les compétences du référentiel insuffisamment acquises.

Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant le rôle de conseil, d'accompagnement et l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement CCPsy EN 2	Suffisamment acquises (1)	Insuffisamment acquises (2)
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser la langue française à des fins de communication - Coopérer au sein d'une équipe - Contribuer à l'action de la communauté éducative - Coopérer avec les parents d'élèves - Coopérer avec les partenaires de l'école - C.EDO. Travailler au sein d'une équipe de direction 		
<ul style="list-style-type: none"> • Utilise un langage clair et adapté à son (ses) interlocuteur(s) <input type="checkbox"/> • Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges à l'égard des membres de la communauté éducative et des partenaires extérieurs <input type="checkbox"/> • Participe au travail d'équipe mis en œuvre par / dans l'établissement, l'école, la structure où il exerce ses fonctions <input type="checkbox"/> • Participe aux différentes instances et conseils en lien avec les fonctions exercées <input type="checkbox"/> • Sait faire preuve de discernement dans le partage d'information avec ses différents interlocuteurs <input type="checkbox"/> 		
Observations :		
Compétences liées à l'apport spécifique du psychologue de l'éducation nationale pour la réussite scolaire de tous les élèves, au sein de la communauté éducative et auprès des partenaires extérieurs spécialisés CCPsy EN 3	Suffisamment acquises (1)	Insuffisamment acquises (2)
<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les situations éducatives et institutionnelles comme les problématiques singulières de chaque enfant, adolescent ou jeune adulte - Contribuer à la compréhension des difficultés scolaires des élèves et de l'évolution de leur développement psychologique et social - Réaliser des entretiens et des bilans psychologiques - Savoir instaurer des temps d'écoute, de dialogue et de concertation selon les besoins des enfants et des adolescents dans le cadre scolaire - Instaurer dialogue et échanges entre les adultes autour de l'enfant ou de l'adolescent - Contribuer à la réussite scolaire de tous les élèves dans leur diversité et selon la nature de leurs besoins - Prendre part à l'instauration d'un climat scolaire serein et de conditions d'études propices à la mobilisation scolaire - Apporter des éléments de compréhension adaptés à la prise de décision au sein des différentes instances où l'avis du PsyEN est requis ou sollicité 		

<ul style="list-style-type: none"> • Dispose de capacités d'analyse pertinente des situations éducatives, institutionnelles et individuelles auxquelles il est confronté • Est en capacité de conduire différents types d'entretien et de restituer à l'oral et à l'écrit ses conclusions • Met en place des dispositifs d'écoute, de dialogue, de concertation autour et selon les besoins des enfants et des adolescents dans le cadre scolaire • Contribue à l'élaboration des dispositifs de prévention, d'aide, de remédiation • Constitue une personne ressource pour la communauté éducative et l'ensemble des partenaires impliqués • Mobilise ses compétences pour l'instauration d'un climat scolaire serein et de conditions d'études propices à la mobilisation scolaire 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<p>Observations :</p>		
<p>Compétences spécifiques à l'exercice de la spécialité éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle</p>	<p>Suffisamment acquises (1)</p>	<p>Insuffisamment acquises (2)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Intervenir auprès des élèves et étudiants qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement spécifique dans l'élaboration de leur projet d'avenir et d'un conseil en orientation - Participer au suivi des parcours des adolescents et des jeunes adultes en collaboration avec les équipes enseignantes dans le cadre des projets d'établissement et de CIO - Définir et conduire des entretiens psychologiques permettant d'apporter une réponse adaptée à la problématique soulevée par un élève ou par son environnement - Apporter une expertise dans la prise en compte des problématiques spécifiques de l'adolescence et dans la contribution de la réussite scolaire et universitaire - Contribuer aux initiatives visant l'instauration d'un climat scolaire bienveillant - Apporter une contribution à la réflexion collective du district ou du bassin sur l'orientation et l'affectation - Intervenir dans le cadre du CIO en direction du public sorti du système scolaire 		

Avis motivé :

Avis favorable à la titularisation :

Avis défavorable à la titularisation :

Qualité de l'évaluateur :

Nom :

Prénom :

Date :

Signature :